

COLLECTION DE MÉDECINE LÉGALE
ET DE TOXICOLOGIE MÉDICALE

Docteur Jacques FÉNIÈS

Ancien Externe des Hôpitaux de Lyon

Ancien Elève de l'École Nationale de la France d'Outre-Mer

Ancien Administrateur de la France d'Outre-Mer

SPÉLÉOLOGIE ET MÉDECINE

Préface du Docteur Pierre MOREL

MASSON & C^{IE}, Editeurs

— Le 8 août 1962 : J. N., à Foussoubie, dans une escalade, fait une chute libre de 15 à 18 mètres en deux temps. Après une chute de quelques mètres, il accroche, semble-t-il, une lame d'érosion qui le blesse à l'arcade sourcilière et enlève son casque dont la jugulaire était en matière plastique. Ajoutons qu'ultérieurement un tube de maxiton sera trouvé dans une poche de sa combinaison.

FRACTURES DE LA COLONNE VERTÉBRALE.

— Juin 1957 : J. P., à Coume Ferrat (Balgue, Ariège), fait une chute après l'éboulement du point d'appui, alors qu'il descend. Fracture du sacrum.

— Août 1963 : A. D., dans la grotte de Lauzinas (St-Pons, Hérault), est frappé dans la région lombaire par une pierre détachée par un coéquipier dans une faille. Paraplégie momentanée. Fracture de 2 vertèbres.

— Le 12 septembre 1956, P. V., dans l'aven du Roc Paradet (Camps-sur-Agly, Pyrénées-Orientales), chute d'une hauteur indéterminée par suite d'une rupture de corniche. Fracture de L2. Tassement de L3, L4, L5. Trois mois d'immobilisation plâtrée. Dans les suites : discopathie L5-S1, bien améliorée par des manipulations.

1952 ou 1953 : M^e C. glisse sur les talons à l'entrée d'une grotte : fracture de la colonne vertébrale (sans détails).

— G. (Tamniès, Dordogne) : fracture de la colonne lombaire accompagnée d'une paraplégie. Bonne récupération des fonctions sphinctériennes.

CAS DE FRACTURES MULTIPLES.

— Pâques 1948, Gouffre du Caladaïré : J. T., dans une remontée aux agrès sans corde d'assurance, fait une chute par rupture d'un échelon en bois, et tombe d'une hauteur de 15 mètres dans un gour rempli d'eau. Fracture du bassin. Fracture ouverte d'un coude. (Dossier non retrouvé à l'Hôpital d'Avignon).

— Le 23 janvier 1965 : dans le Gouffre de la Combe de Fer (Corrençon, Vercors), J. P. A.-P. fait une chute de 15 mètres

Mlles B. M. (19 ans) et M.-L. C. (17 ans), intendantes d'un camp de guides près d'Entremont-le-Vieux (Chartreuse), partent au point du jour, le 6 juillet 1961, pour aller cueillir des rhododendrons sur l'alpette. Tenue : chemisier, jupe et talons plats. Viatique : un peu de chocolat, un harmonica, une lampe de poche.

Comme au soir elles ne sont pas rentrées, l'alerte est donnée. Vont participer aux recherches : trois hélicoptères, deux cents chasseurs, les C.R.S., le Secours en Montagne, les sapeurs-pompiers de Chambéry, les locaux et les « spéléos » de Chambéry. La fastidieuse prospection des 140 gouffres et cavités repérés dans le secteur commence.

R. V., d'Entremont-le-Vieux, amène le Secours en Montagne dans la Grotte du Biolet, où il a remarqué traces de pas et feuilles de rhododendrons. Les appels lancés demeurent sans réponse. Une journée passe.

R. V., intrigué par les indices vus dans la grotte, insiste pour y revenir. Le 8 juillet, à 17 heures, un Sikorsky dépose les « spéléos » à l'entrée de la cavité et, à 500 mètres de là, B. C. entend deux voix au fond du P6 (puits de 6 m).

Ainsi s'achève sur cette note euphorisante un séjour de 53 heures sous terre, par 4° C de température en atmosphère ventilée, au bas d'un puits de 6 mètres dans lequel avaient... sauté sans mal les deux légères demoiselles.

Prises au piège, elles se rationnèrent en chocolat et luminaire. Elles consultèrent leurs montres. Par la suite, elles avouèrent que leur intention... était de traverser souterrainement la montagne !

La joie de leur découverte déclencha chez elles une véritable débâcle logorrhéique. Elles proposèrent aux sauveteurs de porter leur matériel, sans réaliser pleinement que près de 300 personnes battaient la montagne depuis deux jours. Dès la sortie, l'une d'elles accusa une dépression très marquée.

Nous connaissons au moins, outre ce dernier sauvetage, 10 opérations difficiles :

- F. P. : Trou du Glaz 1941.
- A. M. et M. L. : Henne Morte 1943.
- J. T. : Caladaïré 1948.
- A. G. : Caladaïré 1949.
- J. N. : Foussoubie 1962.
- A. B. ; E. C. ; J. D. : Foussoubie 1963.

- J. P. ; A. P. : Combe de Fer 1965.
- D^r C. : Caunes (Minervois) 1965.
- P. K. : Baume Robert 1965.
- C. T. : Glacière d'Autrans 1965.

Dans tous ces cas, la difficulté était dans la topographie des lieux : gouffres successifs, étroitures, lacs souterrains, parfois dans la très basse température (Combe de fer, Glacière d'Autrans) et dans la gravité de l'ensemble de ces blessures (pour ces 12 spéléos : 5 fractures du bassin, 2 fractures de la colonne).

Les horaires des opérations de sauvetage sont particulièrement expressifs :

- J. T. (accident survenu au-delà de — 300) : 56 heures.
- A. M. et M. L. : — 250 : 25 heures.
- J. N. : (à 3.000 m. de la sortie - 2 lacs) : 24 heures.
- J. P ; A. P. . — 130 : 20 heures.
- P. K. : (derrière un siphon) : 12 heures.
- D^r C. : (à 300 m. de la sortie) : 4 heures.
- C. T. : — 150 m. : 10 heures.

Sept indications chiffrées : c'est trop peu pour donner une indication valable de moyenne. Il n'empêche que celle-ci dépasse 21 heures : élément important eu égard à l'état de choc de certains blessés. Cette longueur inévitable des sauvetages met bien en évidence l'extrême danger couru en cas d'hémorragie grave, externe ou interne, et la nécessité absolue d'une importante pharmacie, au moins en surface.

Sans aborder la technique du sauvetage qui est la part des spécialistes, disons l'intérêt d'équipes aux rôles bien précisés : équipe de pointe pour le sauvetage proprement dit, avec, si possible, l'appoint d'un médecin, équipes de relais et de soutien préparant tous les passages difficiles et appliquant plus que jamais les consignes de sécurité, équipe de surface enfin. Les facteurs épuisement physique, tension nerveuse en effet sont prêts à favoriser d'autres accidents. La tendance répétitive des accidents dans une même opération de secours s'est manifestée plusieurs fois. (Henne Morte 1943, Puits Vincens).

sation française est de type régional, voire départemental, ce qui, à l'échelle du pays, lui confère souplesse et rapidité.

Le Secteur Rhône-Alpes, coiffant 7 départements : Ain, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Isère, Rhône et Savoie, a été créé en tant que secteur-pilote en mai 1964, à la suite d'un accord intervenu entre le Ministère de l'Intérieur (Service National de la Protection Civile) et la Fédération Française de Spéléologie. Ce choix judicieux se fondait sur la densité régionale des clubs, le haut indice de fréquentation des cavités locales, l'expérience déjà acquise dans ce domaine par les clubs chambériens, grenoblois, lyonnais, valentinois... (Verna 1946, Glaz 1950, Pierre St-Martin 1951, Biolet 1961, Foussoubie 1962 et 1963...).

Le mécanisme de l'alerte et l'articulation du dispositif des secours s'inscrivent dans les deux tableaux intitulés « organisation des secours » et « coordonnées de quelques secouristes ».

Il existe trois centres de dépôt de matériel abondamment pourvus par la Protection Civile. Qu'il nous soit toutefois permis de formuler le vœu que ce matériel spéléologique se double d'un matériel pharmaceutique et médical comprenant notamment des attelles en plastique et des brancards.

Il est hautement souhaitable que l'expérience, tout à fait concluante, du secteur « Rhône-Alpes », soit étendue sans tarder à d'autres secteurs, encore cela exige-t-il de la part des probables équipes de secours un haut degré de qualification. Car, sans nier les grands services rendus par la gendarmerie et autres corps non spécialisés, il faut se rendre à l'évidence : le sauvetage en spéléologie est d'abord l'œuvre des spéléologues.